

LA COMPAGNIE JEAN LE GALLO

Est heureuse d'accueillir votre enfant dans la troupe des « Gallopins » et « Gallo & C° »

Afin que tout se déroule bien merci de respecter les consignes ci-dessous et ne pas hésiter à appeler les responsables de l'association pour tout renseignement ou problème.

N'oubliez pas de réserver votre week-end CAPELLIA du <u>12 mars et 13 mars</u> <u>2016 + jeudi 10 mars 2016 Répétition générale</u>, rendez vous important et incontournable pour les enfants de la compagnie à la rencontre du public chapelain.

Le spectacle « Spécial Gallopins » cette année sera dans la salle Malraux à Capellia, le dimanche 22 mai 2016.

LES REGLES DE VIE EN GROUPE

PONCTUALITE – ASSIDUITE – ETRE A L'ECOUTE DE L'ANIMATRICE – RESPECT DES AUTRES – RESPECT DE SON ENGAGEMENT – PREVENIR EN CAS D'ABSENCE –

TELEPHONES UTILES: Gwénola COGREL: 06.81.32.15.47

Animatrice des groupes enfants

Geneviève CALVET: 06.49.19.78.50

Secrétaire

Claude JAJOLET : 06.16.15.54.00

Chargé de la communication

Gaëtan ARDOUIN : 06.85.33.04.40 Président de La Compagnie jean le Gallo

C	j	Ĺ	е
J	е	a	n
Lε	2 G	al:	l o

FICHE INDIVIDUELLE SAISON 2014–2015

COORDONNEES

Enfant NOM:	PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :	
Parents NOM:	PRENOM :
TELEPHONE :	PORTABLE :
ADRESSE :	
E-mail :	
RENSEIGNEMENTS MEDICAUX	
PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE	
	N « JEAN LE GALLO » L'AUTORISATION DE FAIRE RVICES D'URGENCE A L'HOPITAL LE PLUS PROCHE ?
VOTRE ENFANT SOUFFRE-T-IL D'ALLERGIE OUI (merci de préciser) NON	(produit maquillageetc) OU D'ASTHME?
VOTRE ENFANT A-T-IL DES CONTRE INDICADANSE, Course, Etirements, etc) OUI NON	ATIONS A LA PRATIQUE SPORTIVE (exemple :

	_	GALLO A PHOTOGRAPHIER OU FILMER VOTRE es de groupe sur le site internet de la Compagnie
RENSEIGNEMENTS	DIVERS	
DEBUTANT	OUI	NON
SI NON	NOMBRE D'ANNE DE	PRATIQUE :
	COURS FREQUENTE ::	
AUTORISATION DES	<u>PARENTS</u>	
Je soussigné(e)		représentant légal
	de répétition seul apro	.autorise – n'autorise pas (*) mon enfant à ès les cours.
(*) Rayer la mention	<u>inutile</u>	
Fait à		le
Signature(s) :		

?

FRAIS DE PARTICIPATION

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre le règlement des cours soit

Pour les groupes Gallopins : 142 euros

Pour le groupe Gallo & C°: 192 €

Les chèques doivent être à l'ordre de la « compagnie Jean Le Gallo ». Vous pouvez régler en trois fois, merci de nous faire trois chèques qui seront débités fin septembre 2014, fin décembre 2014 et fin mars 2015.

Rappel:

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- 1 / ATTESTATION D'ASSURANCE EXTRA SCOLAIRE
- 2/ <u>LES ATTESTATIONS DES PARENTS</u> (quitter la salle tout seul, autorisation des premiers soins et pas de contre indication à la pratique sportive voir fiche individuelle d'inscription)
- 3 / <u>UNE PHOTO D'IDENTITE</u>
- 4 / 3 ENVELOPPES TIMBREES A VOS NOMS ET ADRESSE